

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 04 octobre 2016

Compte-rendu

La maison de quartier de la Renaudié a accueilli la quatrième réunion du conseil de quartier de la Renaudié-Viscose.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Enrico Spataro, maire-adjoint délégué à l'animation et à la vie des quartiers,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Pierre BOUCHERON
Maurice BROTHIER
Pierre CALMET
Jean-Marie CARRIERE
Catherine COULON
Marie-Thérèse DUCOLOMBIER
Florence FALEMPE
Michel FALEMPE
Hervé GLADIN
Gilles LLAMAS
Roselyne MIQUEL
Hartou MOUSSA
Adamou NJOYA
Guy ROLLAND
François TIREFORT
Martine TOMASI-JEUNIAU
Rosita WLAD

Etaient excusés :

Michel FRANQUES, premier adjoint au maire
Dominique MAS, élue de l'opposition.

Jeannette ANDRIEU
Françoise BARRAU
Nadine BOUSQUET
Robert CAMPOS
Jean CARCANAGUE
Pascale CARCANAGUE
Danielle CLUZEL-BETEILLE
Monique ESCANDE
Jean-Christian LUC
Marie-Line MIEULET-CAMBON
Christian MUHR
Françoise MUHR
Robert PORTALIER
Anne REYNAUD
Jocelyne SANCHEZ
Samir SLIMANI

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la quatrième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol annonce la démission de France Gerbal-Médalle, conseillère municipale déléguée au quartier de la Renaudié-Viscose. Elle précise cependant que jusqu'à la nomination de son successeur, elle assurerait elle-même les permanences de proximité dans le quartier.

Elle remercie les conseillers de leur présence et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle souligne la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en octobre 2016, 592 membres dont 33 pour le quartier de la Renaudié-Viscose.

Cette quatrième réunion du conseil de quartier est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier et de poursuivre le travail en groupes thématiques.

Pour autant, cette mobilisation peut-être variable, chacun n'assistant pas à toutes les réunions. C'est pour ce motif qu'elle a souhaité adresser en juillet dernier un courrier aux conseillers qui avaient été comptés absents deux fois ou plus sur les trois précédentes rencontres du conseil de quartier. Ce courrier avait pour but de remobiliser les conseillers car le travail dans ces instances de démocratie participative ne peut être efficace et pertinent sans la participation importante des conseillers. Elle ajoute également que l'organisation des réunions (groupes de travail, buffets) est également basée sur le nombre de conseillers par quartier. Aussi, une vision plus juste des participants permettrait à la ville d'ajuster les besoins lors de chaque réunion.

Laurence Pujol annonce ensuite le programme du 1^{er} trimestre 2017 et indique que se tiendra une nouvelle série de réunions publiques dans chaque quartier dans le but de rencontrer l'ensemble des Albigeois, faire le point avec eux sur leurs préoccupations de vie quotidienne et ainsi renouveler les sujets pouvant enrichir le travail et la réflexion des conseils de quartier à venir.

Elle précise également que des visites thématiques seront proposées à l'ensemble des conseillers de quartiers albigeois, dans le même esprit que ce qui avait été fait lors de la première génération des conseils de quartier afin d'aborder des thématiques transversales aux 12 quartiers et de donner la primeur des informations et projets municipaux aux conseillers.

Christian Amiel, directeur du service Parcs et Jardins de la ville d'Albi, informe les conseillers au sujet de la démarche « zéro phyto » portée par l'agglomération faisant ainsi écho à la demande croissante des habitants exprimées à ce sujet lors des permanences de proximité.

Il indique que la problématique émane d'une directive européenne de 2006 limitant et réduisant la consommation de produits phyto-sanitaires. Il rappelle que la France est le troisième utilisateur mondial de produits phyto-sanitaire (70 000 tonnes / an) derrière les USA et le Japon et le 1^{er} utilisateur européen.

Cette limitation d'utilisation des produits phyto-sanitaires répond à deux enjeux : environnemental et de santé publique : les résidus de ces produits se retrouvent dans les fruits et les légumes et touchent 93 % des ruisseaux et des rivières en France.

La loi Grenelle de 2006 a transposé en droit français la directive européenne appelant à réduire d'ici 2018, 50 % de la consommation des produits phyto-sanitaires.

Cela n'ayant pas fonctionné, la loi française interdira au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tous les produits phyto-sanitaire d'origine chimique par les collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois ne désherbe donc plus chimiquement les trottoirs et les services techniques sont actuellement en recherche de nouvelles méthodes privilégiant l'intervention manuelle et mécanique.

Dans l'attente, les conseillers de quartier d'Albi sont invités à être force de proposition pour imaginer des actions de sensibilisation auprès des habitants.

Un conseiller suggère la possibilité d'organiser une journée citoyenne « *sors ta binette* » sous la forme d'une action collective de désherbage d'espaces publics qui permettrait d'interpeller les passants et d'expliquer la situation et le contexte.

Laurence Pujol remercie le conseiller de sa proposition et conclue en informant les conseillers de quartier du nouveau format d'Albimag avec l'insertion d'une rubrique destinée aux brèves du milieu associatif et une rubrique toujours dédiée aux quartiers où les conseillers et associations sont invités à promouvoir les manifestations de leur quartier.

En fin de cette phase introductive, certains conseillers de quartiers, membres de l'association AADUR, communiquent en séance un document « propositions pour l'aménagement de Mazars ».

Le développement du secteur de Mazars sera abordé dans un des groupes de travail proposés.

Un travail de réflexion par groupes

Deux groupes de travail thématiques sont constitués :


- Aménagements et équipements de proximité
- Albi, ville connectée

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Michel Falempe pour le groupe « Aménagements et équipements de proximité » et Hartou Moussa pour le groupe « Albi, ville connectée ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette quatrième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Aménagements et équipements de proximité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Groupe scolaire de la Viscose : - Requalification des abords de l'école : rappel des travaux réalisés</p> 	<p>En présence de la responsable du service Enfance – Education de la ville d'Albi, un point général sur l'École de la Viscose est présenté aux conseillers : elle compte 238 élèves et chaque année le nombre d'inscrits augmente. Afin d'assurer le confort des petits albigeois et de leurs parents, 4 tranches de travaux ont été prévues sur cette école.</p> <p>La 1ère tranche de rénovation a été commencée cet été et comprend le réaménagement du parvis côté avenue de Saint Juéry en pavés ainsi que la rénovation du parking de 30 places. Ce premier chantier a pris fin aux vacances d'automne.</p> <p>Le coût de cette première tranche est de 478 000 euros.</p> <p>Une conseillère signale qu'il y a une différence de niveau de sols dangereuse dans l'axe du passage piéton, près du parking à vélos. Cette différence de niveau constitue un risque de chute, notamment la nuit.</p> <p>La situation sera examinée sur site.</p>
<p>- Projet de restaurant scolaire et devenir de l'école : état des réflexions et échange avec les conseillers</p>	<p>Le restaurant du groupe scolaire de la Viscose est le dernier en pré-fabriqués de la ville et sa rénovation doit s'inscrire dans une réflexion sur le long terme (30 ans). Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 850 000 euros.</p> <p>L'idée retenue dans le cahier des charges est que le restaurant puisse servir également à d'autres usages, qu'il fasse l'objet d'une mutualisation car le service de cantine équivaut à deux ou trois heures uniquement dans une journée.</p>

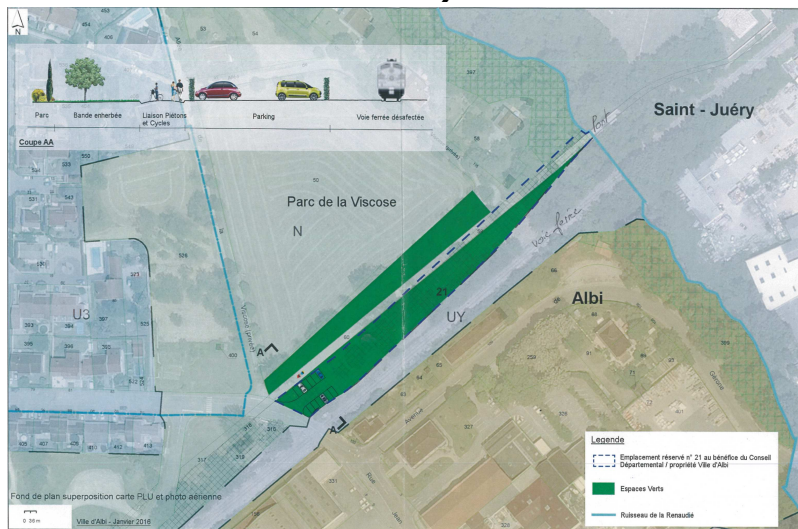
<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Il est expliqué aux conseillers que ce restaurant scolaire a vocation à devenir une nouvelle construction et serait situé côté grande cour, le long du terrain de sport public.</p> <p>Ainsi, pendant que les travaux de création du nouveau restaurant se réalisent, les enfants pourront toujours être accueillis dans le pré-fabriqués actuel qui sera détruit à posteriori. Il est également rappelé aux conseillers que les repas seraient toujours fournis par la cuisine centrale.</p> <p>Les conseillers évoquent les différentes contraintes de l'usage « mutualisé » en raison des normes d'hygiène dans le secteur de la restauration scolaire.</p> <p>Il est enfin rappelé aux conseiller que ces aménagements s'inscrivent dans une réflexion d'ensemble portant sur le devenir du cœur de quartier. En effet, cette zone a vocation à changer de « visage » dans les trois années à venir dans le droit fil des réflexions et échanges qui se sont déroulés en conseil de quartier. Outre la création d'un restaurant scolaire, les travaux de modernisation-extension de la maison de quartier sont envisagés ainsi que le retraitement des espaces à vocation sportives et de loisirs.</p> <p>A ce titre, les conseillers évoquent les incivilités de certains enfants qui jouent dans la rue alors que ce terrain sportif de proximité leur est dédié.</p>
<p>Allée de la Viscose : - Poursuite de l'aménagement paysager</p>	<p>Il est annoncé aux conseillers qu'une réunion a récemment eu lieu entre les riverains et Mme le Maire (cf réunion du 29 septembre 2016).</p> <p>Les discussions autour de la poursuite de l'aménagement paysager ont conduit les conseillers a faire l'inventaire des aménagements envisagés par le passé.</p>

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

GR 36 :

- Travaux d'aménagement de la liaison piétonne et cyclable entre Albi et Saint Juéry



Plan projet des aménagements des abords de la voie douce

La décision retenue aujourd'hui et validée par les riverains est de poursuivre l'aménagement paysager du site et de planter la grande pelouse limitant ainsi les possibilités de stationnements sauvages.

De fait, certains conseillers, également riverains de l'allée de la Viscose demandent le retrait du portique qui a été installé.

Il a été convenu d'examiner cette perspective à moyen terme lorsque les plantations se seront suffisamment développées.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération, la voie douce ira jusqu'à l'avenue de Gérone depuis la rue Puech Gaillard de Saint Juéry. Pour ce qui est du traitement des abords de la voie douce, sur la section du parc, allée de la Viscose, l'intervention sera réalisée par la ville dans le cadre des projets de proximité. Un aménagement de principe est présenté en séance. Il privilégie la poursuite du paysagement du site.

L'idée de créer en bordure de l'avenue de Gérone un petit parking de proximité de 10/12 places, séparé de la piste cyclable par une haie végétale basse est évoquée. Il permettrait d'améliorer la desserte du parc urbain.

Son entrée serait équipée d'un dispositif de sécurisation évitant le stationnement de véhicules de gros gabarit.

L'idée de préserver en les réaménageant quelques buttes pour la pratique du BMX est également avancée et sera examinée (certaines attentes ont été émises dans ce sens par des familles du quartier.)

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>- Point de situation sur le traitement de la section du GR 36 derrière la MAPAD</p>	<p>Ces orientations de principe sont retenues par les conseillers qui rappellent la nécessité d'améliorer l'éclairage en fond de parcelle près du ponton (pour limiter les actes de délinquance) et jugent nécessaire d'accorder une attention particulière au traitement de la traversée de l'avenue de Gérone pour sécuriser les liaisons piétonnes entre les différentes sections du parc.</p> <p>Plus globalement, les conseillers rappellent leur réflexion sur les « cheminements doux » dans le quartier et leur proposition à soumettre à l'agglomération de modification des itinéraires fléchés : privilégier le passage via le mail piéton et le parc de la Renaudié notamment.</p> <p>Enfin, les conseillers sont informés de l'évolution du projet de modification de l'itinéraire du GR36 derrière la Mapad, visant à l'écarter des berges pour en sécuriser l'usage.</p> <p>Il porte sur la création d'une voie cyclable et piétonne entre la rue du docteur Bouissières et le chemin du Gô.</p> <p>Ce projet, dont l'étude a été réalisée il y a déjà plusieurs années, butte sur des problématiques d'acquisitions foncières. Il concerne trois parcelles appartenant respectivement à la ville d'Albi, au centre hospitalier et à des propriétaires privés. Les négociations avec les propriétaires privés ont débuté fin 2013.</p> <p>Un accord a finalement été trouvé en avril 2016 pour une cession de l'emprise nécessaire. Le centre hospitalier d'Albi a également donné son accord pour la cession de la bande de terrain concernée et la ville d'Albi mettra à la disposition de l'Agglomération le terrain nécessaire.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Une délibération a été présentée au conseil communautaire du 7 juillet dernier qui a approuvé l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation de cet aménagement.</p> <p>Les procédures d'acquisitions vont être engagées dans les semaines à venir.</p> <p>La programmation des travaux n'est pas arrêtée à ce jour. Elle sera abordée dans le cadre de la préparation du budget 2017 de l'Agglomération.</p> <p>Nature des travaux : aménagement d'une voie piétonne et cyclable, de 3m de large et 500 m de long, revêtue d'un enrobé. Pose de potelets aux extrémités pour interdire l'accès aux véhicules.</p>
<p>Développement du secteur de Mazars:</p> <p>- Information acquisition foncière par la ville</p>	<p>Un point d'information est proposé aux conseillers sur le développement de la zone dite de Mazars.</p> <p>La Ville a acquis le terrain situé à proximité du magasin Lidl (décision du conseil municipal de juin 2017) et est maintenant propriétaire de l'ensemble foncier situé entre le projet commercial et le rond point de l'Europe. Cette réserve foncière de 6 hectares permettra d'accueillir les équipements publics nécessaires au développement de la ville.</p> <p>Le projet de desserte du secteur de Mazars est présenté avec la création d'un giratoire et le traitement de l'avenue de Saint-Juéry permettant d'intégrer l'ensemble des modes de déplacements.</p> <p>Certains conseillers, membres de l'association AADUR, rappellent la position de l'association en opposition au projet commercial et renouvellent leurs propositions alternatives pour le devenir de cette zone qu'ils estiment en cohérence avec les orientations de la ville en matière de développement durable et d'autosuffisance alimentaire.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Les élus de la ville d'Albi précisent que les réunions des conseils de quartier n'ont pas vocation à débattre de ces aspects et ne peuvent remettre en cause les décisions prises par les instances habilités dans le respect des attributions et compétences institutionnelles définies.</p> <p>Des procédures contentieuses ont été engagées et il n'appartient pas aux conseillers de quartier de les commenter.</p> <p>Les conseils de quartier ne sont pas une tribune pour les associations. Chacun est libre de ses opinions et de ses positions.</p> <p>Les élus de la ville prennent néanmoins acte du document qui leur est remis par l'association AADUR.</p> <p>Concernant l'aménagement de la zone de Mazars, il est rappelé que les procédures d'autorisation ont été respectées en application des règles d'urbanisme applicables. L'information préalable des riverains sur l'affectation économique de ce secteur et sur le schéma d'aménagement envisagé a été faite lors des différentes procédures de révision et de modification des documents d'urbanisme.</p> <p>Laurence Pujol indique que, dans les réunions du conseil de quartier, les problématiques de développement durable et d'autosuffisance alimentaire constituent des questions à aborder mais sans, a fortiori, les lier et les opposer au développement du secteur de Mazars.</p>
<i>Nouvelle situation évoquée par les conseillers</i>	<p>Certains conseillers souhaitent signaler à la ville des problèmes de circulation récurrents rue Auguste et Louis Lumière depuis l'ouverture de la nouvelle voie du lotissement HLM, rue Pierre Mondy, car les sens interdits qui ont été instaurés, selon eux, ne sont pas cohérents ou ne sont pas respectés.</p>

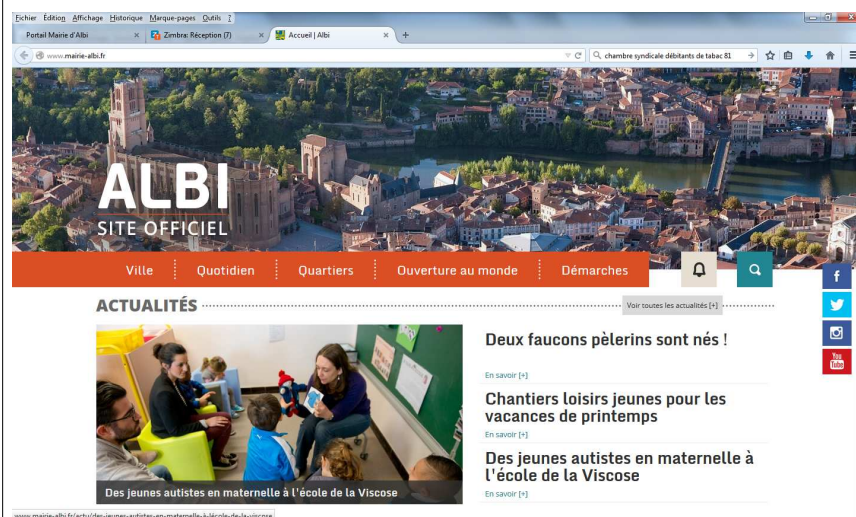
<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>De plus, ils signalent qu'il arrive parfois que toutes les places de stationnement soient occupées, nécessitant pour les véhicules de ressortir du lotissement, route de Saint Juéry.</p> <p>Cette situation sera examinée et fera l'objet d'une visite sur site.</p> <p>Une adaptation de la signalisation a été convenue et sera effectuée afin de rendre parcourable dans les deux sens, avec un sens prioritaire pour chacune, les deux courtes parties qui entourent la placette de la rue Auguste Lumière.</p>

Albi, Ville connectée

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

- Présentation du nouveau site internet de la Ville d'Albi



Le responsable de la communication numérique de la ville d'Albi a été invité à participer à cette réunion du conseil de quartier afin de présenter la nouvelle structuration et les nouvelles fonctionnalités du site internet mis en service en janvier 2016. Équipé d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur, il présente et commente la page d'accueil du nouveau site aux conseillers.

Des modifications majeures ont été apportées en terme de présentation et de traitement de l'information afin de rendre le site plus lisible, l'information plus accessible, de développer les services en lignes et favoriser les interactions entre les utilisateurs via les réseaux sociaux.

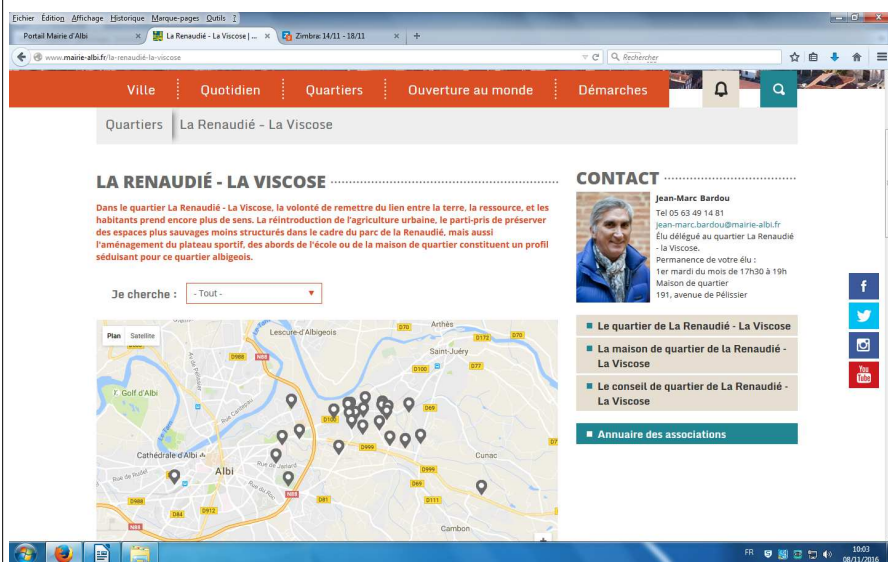
- la présentation d'ensemble a été aérée,
- les rubriques ont été adaptées avec 5 onglets d'entrée,
- l'information est contextualisée et peut être trouvée avec un moteur de recherche intégré,
- les e-services ont été développés pour faciliter les démarches des Albigeois (paiement des factures du périscolaire, eau, petite-enfance...),
- le lien avec les réseaux sociaux est renforcé,
- le traitement des événements apparaît sous la forme d'un agenda où la recherche peut s'effectuer par différents champs (date, type d'événement, de public, lieu...).

L'avancée significative est le maillage de l'information et des individus. Chaque internaute peut interagir instantanément, diffuser et alimenter l'information via les réseaux sociaux.

Un focus est réalisé sur les pages dédiées aux 12 quartiers avec la sous-rubrique concernant les conseils de quartier.

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier



Toute l'information relative aux démarches de démocratie participative y est accessible : les archives « projets de quartier-projet d'avenir » de 2005 à 2007, l'ensemble des compte-rendus de réunions, la liste des membres actualisée, des articles traitant des réalisations portées par les conseils de quartier...

Les conseillers découvrent ces nouvelles fonctionnalités et des échanges nourris s'en suivent.

Cette présentation du nouveau site internet aux conseillers a suscité plusieurs remarques positives (plus facile d'utilisation que l'ancien car chaque page reprend le même formalisme : une vitrine – une date – 1 photo – 1 texte) . La présentation a mis en évidence des fonctionnalités bien précises comme :

- Communication numérique : publier et envoyer sur facebook, twitter, instagram
- Site conçu pour la mobilité > portables et tablettes
- Bloc actualités pratique
- Logiciel Calaméo très pratique car il sert à lire Albimag en ligne comme un vrai journal.
- Plusieurs portes peuvent renvoyer à la même info (par exemple, un quartier peut être choisi en cliquant sur la carte ou le moteur de recherche)
- L'historique peut retrouver les infos jusqu'en 2006
- Agenda très pratique à survoler avec photos et vidéos ou toutes les activités de la ville sont recensées.
- La possibilité de rechercher tout événement avec le calendrier, par l'entrée « quartier » ou par l'entrée « association »...

Les conseillers reconnaissent que le site était agréable, très complet et lisible et se proposent d'en parler à leur entourage (famille, voisins...) pour en développer l'usage.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr